

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 décembre 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 22 ; de votants = 23

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 10/12/2025

Date de publication : 19/12/2025

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GEA, Clément ROUSSEAUX, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Sylvie MEUNIER, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Antoine DEGUEN

ABSENT : Arnaud AUBAULT

ABSENTS EXCUSES : Mélanie RIO (pouvoir à Francis ADNOT)

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryam ABOU-MERHI

« « » »

AFFAIRE 2025.067 : BUDGET 2025 : DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Budget 2025 de la Commune doit faire l'objet de décisions modificatives pour prendre en compte :

En fonctionnement :

- le dégrèvement de la taxe d'habitation des logements vacants (7391112) chapitre 014
- une augmentation du montant du versement de la taxe foncière perçue sur les zones communautaires à Dinan Agglomération.
- une augmentation de l'enveloppe des dotations aux amortissements (6811)
- une augmentation des subventions versées par la CAF pour l'ALSH, l'APS (747888)

En investissement :

- la participation au fonds de concours du parc roulant du SDIS 22 (20415331)
- les travaux d'aménagement de sécurité de la Ville Pierre (2315)
- d'enregistrer le fonds de concours pour les travaux de la VC2 et pour les travaux de Malaunay (13151)
- d'enregistrer le fonds de mobilités actives pour les travaux de la VC2 (1348)
- d'enregistrer la DSIL pour les travaux d'accessibilité au Vallon Sauvage (13462)
- d'augmenter les enveloppes des travaux de sécurité routière et du programme voirie.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Chap 014 -7391112 dégrèvement de taxe d'habitation des logements vacants	5 000.00 €	
chap 014 -739215 versements conventionnels de fiscalité	350.00 €	
chap 040 - 6811 dotation aux amortissements	10 000.00 €	
chap 74 - 747888 Subvention CAF Alsh, APS		15 350.00 €
TOTAL	15 350.00 €	15 350.00 €

Investissement	Dépenses	Recettes
op OPNV 20415331 Parc roulant du SDIS	6 226.50	
op OPNV 28188 amortissements chap 040		10 000.00 €
op 71 Vallon Sauvage 13462 DSIL		30 000.00 €
op 215 programme voirie 2315 travaux	100 000.00 €	
op 222 VC2 -1348 fonds de mobilité actives		151 690.00 €
op 222 VC2 -13251 fonds de concours		105 000.00 €
op 223 sécurité routière 2315 travaux de la Ville Pierre	85 000.00 €	
op 223 sécurité routière 2315 travaux	175 463.50 €	
op 223 sécurité routière 13251 fonds de concours Travaux d'aménagements de sécurité routière		70 000.00 €
TOTAL	366 690.00 €	366 690.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE

APPROUVE la décision modificative présentée ci-dessus.

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à ces virements de crédits.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ


